

FICHE 3

Le transport aérien

1 La responsabilité du transporteur aérien

La convention de Varsovie de 1929 modifiée par le protocole de La Haye de 1955 et la convention de Montréal de 1999 règlementent la responsabilité du transporteur aérien.

L'IATA (International Air Transport Association) et l'ATAF (Association des Transporteurs Aériens de la zone Franc) traitent des conditions de transport, des normes de sécurité et des tarifs.

Le transporteur aérien est présumé responsable depuis la prise en charge jusqu'à la livraison de la marchandise. Le transporteur peut lever cette présomption de responsabilité de plusieurs façons (liste non exhaustive) :

- Prise de réserves à l'expédition (rare)
- Faute de l'expéditeur
- Vice propre de la marchandise
- D'une manière générale, preuve que le transporteur a pris toutes les mesures nécessaires pour éviter le dommage

La responsabilité du transporteur aérien est plafonnée à 17 DTS/KG. Ce plafond tombe en cas de faute lourde du transporteur et en cas de déclaration de valeur du chargeur.

2 La tarification du transport aérien

La plupart des expéditions aériennes sont effectuées en groupage et sont remises au transporteur sous la forme d'ULD (Unit Load Device).

Les autres expéditions se font sous une forme exclusive. Selon le type d'expédition, c'est le tarif général ou le tarif ULD qui va s'appliquer.

Tarification du fret aérien	Principes de calcul
Tarif général	<p>Tarif proposé par les compagnies au KG, d'aéroport à aéroport, par tranches de poids dégressives.</p> <p>Application du rapport poids-volume : $1 \text{ T} = 6\text{m}^3$ Application de la règle du "payant pour" permettant d'appliquer le poids minimum de la classe supérieure.</p> <p>Soit les données suivantes :</p> <p>Marchandise ($V = 12 \text{ m}^3$ et $P = 1500 \text{ KG}$) Tarif : 8 USD/KG de 1800 KG à 2099 KG et 6 USD de 2100 à 2299 KG</p> <p>Calcul du fret aérien :</p> <p>Poids équivalent = $PE = 12 \times 1000/6 = 2000 \text{ KG}$ Poids taxable = $\max (PE, P) = 2000 \text{ KG}$</p> <p>Fret aérien = $2000 \times 8 \text{ USD} = 16000 \text{ USD}$ Application "payant pour" = $2100 \times 6 \text{ USD} = 12600 \text{ USD}$</p>
Groupage	<p>Les groupeurs négocient des tarifs avantageux avec les compagnies aériennes et ensuite appliquent leurs propres tarifs à leurs clients. Les principes de calcul de fret évoqués ci-dessus s'appliquent de la même façon.</p>

Tarif ULD	Les marchandises présentées au transporteur sous forme d'ULD permettent en général d'obtenir des tarifs avantageux calculés sur un prix forfaitaire basé sur un poids "pivot". Les kilogrammes supplémentaires sont taxés en plus.

Un certain nombre de prestations annexes peuvent être fournies par la compagnie aérienne ou l'agent et seront facturées à part :

- Frais d'enlèvement, de camionnage, de livraison
- Frais d'entreposage
- Frais d'émission de documents, de présentation en douane
- Frais de réexpédition ou de transbordement
- Débours avancés par l'agent à récupérer en même temps que le fret
- ...

3 La LTA ou Air Waybill

C'est à la fois un reçu du transporteur et un contrat de transport, mais ce n'est pas absolument pas un titre représentatif de la marchandise négociable. Il ne permet pas d'assurer, au même titre que le B/L, la sécurité de la procédure du crédit documentaire.

Dans le cadre d'un groupage, une Master Air Waybill est émise entre la compagnie aérienne et le groupeur pour la totalité de l'expédition. Le groupeur émet ensuite des House Air Waybill pour chacun des expéditeurs.

4 Formalités en cas d'avaries ou de manquant

En cas de dommages apparents constatés à l'arrivée, le réceptionnaire doit porter des réserves spéciales et motivées immédiates sur le document de transport.

En cas de dommage non apparent, les réserves doivent être déclarées au transporteur dans les 14 jours, par lettre recommandée.